Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 029-212902027-20260923-D202623961-DE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la commune de PLOUNÉOUR-MENEZ
FINISTERE

Date de convocation	**Membres**		
10/09/2026	En exercice : 15	Présents : 14	Votants 15

Séance ordinaire du 23/09/2026 à 20H00

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est assemblé , à la salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Sébastien MARIE, Maire

Présents : Sébastien MARIE - Delphine SAUBAN – Maëldan CORRE – Aline COAT – Kevin FERRE - Laurent FONTANIER – Marie ROBAIL – Tangi DANIEL – Annaïck MAGNENET – Jean-Claude FAUJOUR – Monique JAOUEN – Marie-Laure BERGER – Justine HERNE - Pierre-Yves POSTIC
Absent ou excusé :
Jonathan THORAVAL ayant donné procuration à Madame Delphine SAUBAN

Secrétaire : Aline COAT

OBJET : RECONDUCTION CONVENTION PRESTATION DE SERVICE AN DOUR RECONDUCTION POUR L'ANNEE 2026

Monsieur le Maire-Adjoint chargé des travaux rappelle que la commune a une convention de prestation de services avec la régie publique de l'eau AN DOUR pour l'entretien des ouvrages (grilles avaloirs, réceptacles eaux pluviales) en zone urbaine. Cette convention est en place depuis le 1er janvier 2020, d'abord avec Morlaix Communauté, ensuite avec AN DOUR depuis le 1er janvier 2024.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide

- D'ADOPTER l'avenant n° 2 de prolongation de la convention de prestations de service pour l'entretien des réseaux et ouvrages d'eaux pluviales avec la régie publique de l'eau AN DOUR prenant effet à compter du 1er janvier 2026 pour une durée d'une année.

- D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette convention.

Pour extrait certifié conforme au registre
Le Maire,
Sébastien MARIE

MAIRIE DE PLOUNEOUR-MENEZ 29 Finistère

La Secrétaire,
Aline COAT